VOTE PAR PROCURATION

ATTENTION, le jour du vote, l'É**LECTEUR chargé de voter à votre place peut disposer d'un maximum de deux procurations dont UNE SEULE ÉTABLIE en FRANCE.**

En conclusion, cet électeur peut porter :

- **soit** une seule procuration établie en France,
- **soit** une seule procuration établie à l'étranger ou consulat,
- **soit** une seule procuration établie en France et une seule procuration établie à l'étranger,
- **soit** deux procurations établies à l'étranger.

Vous pouvez choisir la personne de votre choix. Elle doit être inscrite sur liste électorale de n'importe quelle commune (générale ou complémentaire européenne). Le jour du vote, la personne que vous avez désignée devra se rendre **à votre bureau de vote** pour voter à votre place avec sa pièce d'identité réglementaire.

Il est impératif de compléter le formulaire de procuration avec vos coordonnées et celles de votre mandataire :

- numéro national des électeurs,
- nom et prénom(s) des électeurs,
- date de naissance des électeurs,
- téléphone et mail du mandant,
- commune ou consulat relatif à la liste électorale
- type d'élection
- durée de validité de la procuration (1er tour et ou second tour / ou jusqu'au…)

En cas de procuration déjà en cours de validité, la résiliation sera effectuée sur le même formulaire en cochant ***« Vous résiliez à la date de signature de ce document toute procuration que vous avez établie précédemment ».***

DEMANDE DE PROCURATION VIA FORMULAIRES PAPIERS (CERFA N° 14952*03 ET N° 12668*03) :

DEMANDE DE PROCURATION EN LIGNE (2 POSSIBILITES)

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939



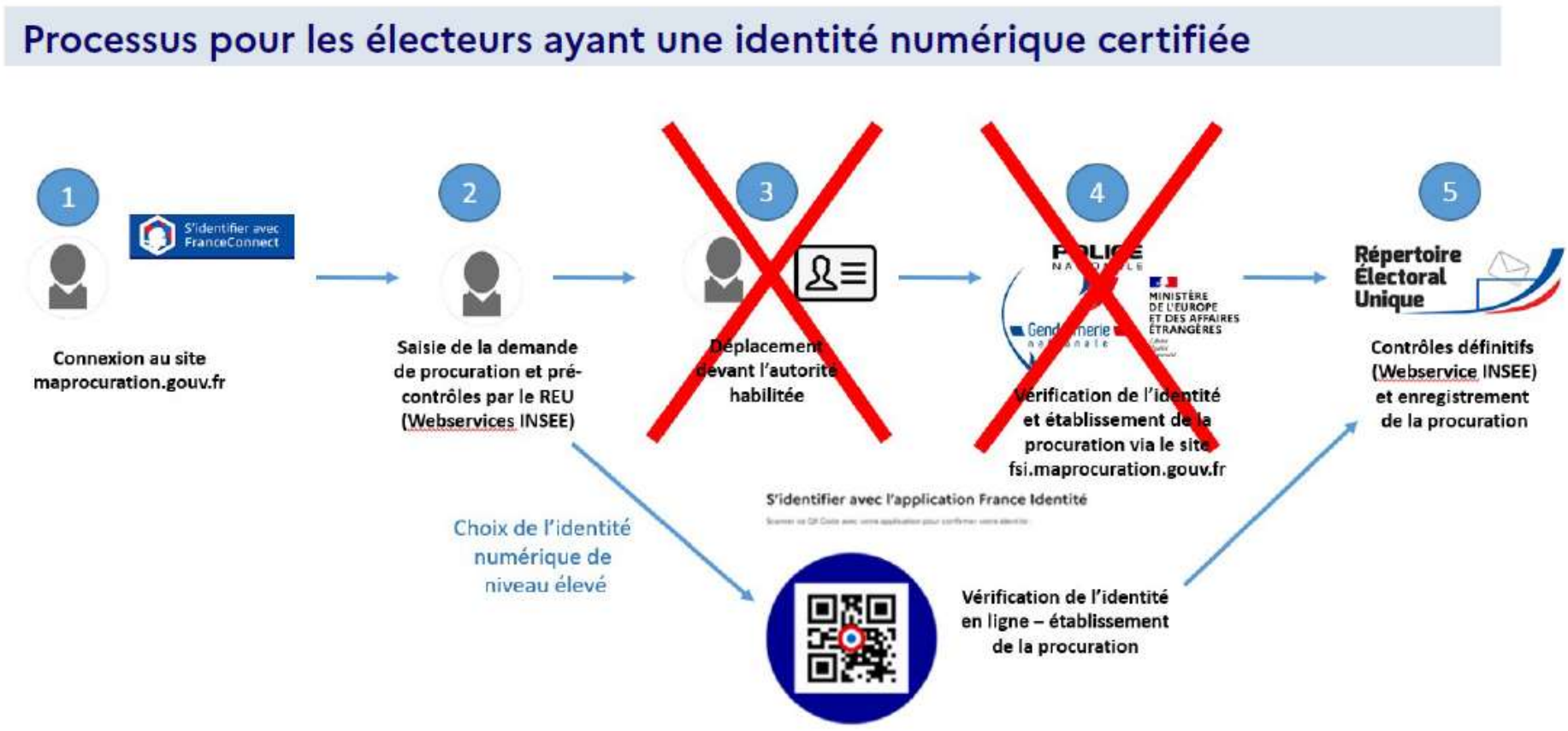
Dans ces deux cas (papiers ou en ligne), vous devez remettre en main propre votre procuration (impression verso uniquement cerfa 14952*03) OU compléter le formulaire cartonné (cerfa 12668*03) **AUX AUTORITÉS SUIVANTES :**

- **sur le territoire national :**
 - au tribunal judiciaire ou tribunal de proximité de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail www.justice.fr
 - au commissariat de police,
 - à la brigade de gendarmerie de votre choix,
 - aux officiers et agents de police judiciaire ou aux délégués des officiers de police judiciaire dans des lieux accueillant du public dont la liste est définie par arrêté du préfet (article R. 72-1 du code électoral).

- **hors de France :**
 - aux autorités consulaires de votre lieu de résidence.

Ou uniquement avec FRANCE IDENTITÉ (dématérialisation complète des procurations)





Pour faire une procuration entièrement dématérialisée, les électeurs devront donc :
- donner procuration en ligne pour les seules Élections Européennes du 9 juin 2024 ;
- détenir la nouvelle carte d'identité (au format carte de crédit) ;
- avoir téléchargé l'application FIN ;
- avoir effectué la certification de son compte en mairie.

Dans les mois qui viennent, la majorité des électeurs auront toujours à se déplacer pour établir leur procuration.



https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/certification-identite

31 - Haute-Garonne (1)

Sans rendez-vous

Mairie de SAINT GAUDENS

RUE DE GOUMETX , 31800 Saint-Gaudens

Contacter la mairie au 05 61 94 78 00

Date d'ouverture: **25/03/2024**

Visiter le site internet

Information:
Pour cette démarche, la mairie de Saint-Gaudens accueille sans rendez-vous (plages horaires spécifiques). Vous pouvez vous y rendre sur les plages horaires suivantes : Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45

32 - Gers (1)

Sur rendez-vous

Mairie de MIRANDE

BOULEVARD CLEMENCEAU , 32300 Mirande

Contacter la mairie au 05 62 66 52 87

Date d'ouverture: **08/04/2024**

Visiter le site internet

Information:
Pour cette démarche, la mairie de Mirande accueille sur rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous pour le motif : je viens chercher mon titre

09 - Ariège (4)

Sur rendez-vous

Mairie de TARASCON sur ARIEGE

30 avenue Victor Pilhes , 09400 Tarascon-sur-Ariège

Contacter la mairie au 05 34 09 88 88

Date d'ouverture: **08/04/2024**

Visiter le site internet

Information:
Pour cette démarche, la mairie de Tarascon-sur-Ariège accueille sur rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous pour le motif : Certification de l'identité numérique

Sans rendez-vous

Mairie de PAMIERS

1 PLACE MERCADAL , 09100 Pamiers

Contacter la mairie au 05 61 60 95 00

Date d'ouverture: **25/03/2024**

Visiter le site internet

Information:
Pour cette démarche, la mairie de Pamiers accueille sans rendez-vous (horaire libre). Vous pouvez vous y rendre sur les horaires d'ouverture habituels.

Sur rendez-vous

Mairie de CASTILLON EN COUSERANS

Boulevard Paul LAFFONT , 09800 Castillon-en-Couserans

Contacter la mairie au 05 61 96 73 23

Date d'ouverture: **08/04/2024**

Information:
Pour cette démarche, la mairie de Castillon-en-Couserans accueille sur rendez-vous. Vous pouvez prendre rendez-vous pour le motif : Retrait CNI

Sans rendez-vous

Mairie de Mirepoix

31 Place Du Maréchal Leclerc, 09500 Mirepoix

Contacter la mairie au 05 61 68 10 47

Date d'ouverture: **08/04/2024**

Visiter le site internet

Information:
Cette mairie vous accueille sans rendez-vous. Vous pouvez vous y rendre sur les horaires d'ouverture habituels.

Service Élections

Le 13 mai 2024